

Ref : CA2018/42

## CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 04 MAI 2018

### DÉLIBÉRATION PORTANT APPROBATION DE SORTIES D'INVENTAIRE

➡ le **CONSEIL D'ADMINISTRATION** de l'Université Bordeaux Montaigne, en sa séance du **04 mai 2018** réuni sous la présidence de **Madame Hélène VELASCO-GRACIET**,

*Vu le code de l'éducation, et notamment ses articles L.712-1, L.712-2, L.712-3, R.719-52 à R.719-112,*

*Vu les dispositions du décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique,*

*Vu les statuts en vigueur de l'Université Bordeaux Montaigne,*

➤ *Après en avoir délibéré,*

➡ **APPROUVE, à l'unanimité, l'opération de sortie d'inventaire portant sur un ensemble de matériels audiovisuels acquis entre 2002 et 2007, intégralement amortis, représentant une valeur d'acquisition de 352 382,79€ (dont 63 504,26€ de financement extérieur de l'actif) dans le cadre des opérations de fiabilisation de l'actif du bilan comptable de l'université (cf. 1 document joint à la présente délibération).**

*Délibéré par le conseil d'administration, à Pessac, le 04 mai 2018.*

|                               |           |
|-------------------------------|-----------|
| Nombre de membres présents    | <b>21</b> |
| Nombre de membres représentés | <b>13</b> |
| Nombre d'abstentions          | <b>0</b>  |
| Nombre de suffrages exprimés  | <b>34</b> |
| Nombre de votes pour          | <b>34</b> |
| Nombre de votes contre        | <b>0</b>  |

La Présidente,

*Signé*

Hélène VELASCO-GRACIET.

Publié le : 22/05/2018

Transmis au Recteur Chancelier des Universités d'Aquitaine le 22/05/2018